



Direction des Routes Île-de-France

AGER Est

Unité d'Exploitation Routière Champigny

Centre d'Entretien et d'Intervention Villeparisis

Autoroute A104

*Réparation de joints de chaussées sur
Ouvrages d'Art*

***Fermeture nocturne de bretelles et
neutralisation de pluieurs voies de
circulation***

Dossier d'Exploitation

N° Vil2018-S25-A104 Int-Ext
-MRT1

1 – OBJET DU DOSSIER D’EXPLOITATION

Le présent dossier a pour objet de définir le mode d’exploitation à mettre en œuvre pendant le chantier afin de maintenir la circulation dans les meilleures conditions de sécurité, il est destiné à recueillir les avis des services concernés en les informant sur la gestion du trafic afin d’obtenir les arrêtés spécifiques correspondant.

2 - PRESENTATION DU PROJET

2.1 - Objet de l’opération

Dans le cadre de l’amélioration des conditions d’exploitation et d’entretien de l’autoroute A104, la réparation de joints de chaussée sur Ouvrages d’Art (ponts) est nécessaire.

Trois ouvrages d’art concerné par le présent dossier :

-Le franchissement par A104 des voies SNCF et de la marne à Saint-Thibault des vignes dans le sens A1 vers A4 (sens intérieur),

-Le franchissement par A104 des vois X18 et RER A à Bussy-Saint-martin dans le sens A1 vers A4 (sens intérieur) ,

-Le franchissement par A104 des voies SNCF et de la Marne à Pomponnes dans le sens A4 vers A1 (sens Extérieur)

2.2 – Méthodes d’exploitation retenues

Tous les travaux auront lieu la nuit, sous neutralisation de voies et fermeture de bretelles attenantes à la zone balisée.

Chaque ouvrages sera traitée dans une phase d’exploitation individuelle sans chevauchement de phase.

Les restrictions envisagées sont les suivantes :

Phase 1 – 1 nuit - Franchissement par A104 des voies SNCF et de la marne à Saint-Thibault des vignes dans le sens A1 vers A4 (sens intérieur),

-deux voies puis trois sont neutralisées à la circulation entre les PR 22+450 et 23+800,

-une seule voie reste ouverte à la circulation,

-la vitesse est limitée à 70 km/h,

-tout dépassement est interdit au droit du chantier.

-La bretelle d’accès à A104 vers A4 depuis la RD934 à Pomponne est fermée à la circulation ;

L’itinéraire de déviation est le suivant:

R934 puis RD334 vers Pomponne,

RD86 vers Villevaudé/Le Pin,

route de la pomponnette vers A104 (A4) à Villevaudé,

RD404 vers A104(A4)

A104 vers A4,

Fin de déviation,

Phase 2 - 1 nuit - Franchissement par A104 des voies X18 et RER A à Bussy-Saint-martin dans le sens A1 vers A4 (sens intérieur),

- deux voies puis trois sont neutralisées à la circulation entre les PR 26 et 27+800,
- une seule voie reste ouverte à la circulation,
- la vitesse est limitée à 70 km/h,
- tout dépassement est interdit au droit du chantier.

-La bretelle de sortie de A104 vers X18 est fermée à la circulation ;

L'itinéraire de déviation est le suivant:

- A104 Int vers A4,
- A4 vers Paris,
- demi-tour par RD10p à Croissy-Beaubourg,
- A4 vers Province,
- A104 Ext vers A1,
- Sortie ,n°11 vers X18 (Torcy – Collégien),
- Fin de déviation,

-La bretelle d'accès à A104 vers A4 depuis la voie X18 à Bussy-Saint-Martin est fermée à la circulation ;

L'itinéraire de déviation est le suivant:

- X18 vers Bussy-Saint-Thibault-des-Vignes,
- A104 vers A1,
- Demi-tour par giratoire RD10p/D418 à Saint-Thibault-des-Vignes,
- A104 vers A4,
- Fin de déviation,

Phase 3 - 2 nuits - Franchissement par A104 des voies SNCF et de la Marne à Pomponnes dans le sens A4 vers A1 (sens Extérieur)

- deux voies puis trois sont neutralisées à la circulation entre les PR 24+600 et 23,
- une seule voie reste ouverte à la circulation,
- la vitesse est limitée à 70 km/h,
- tout dépassement est interdit au droit du chantier,

-La bretelle d'accès à A104 vers A1 (Ext) depuis RD934 à Saint-Thibault-des-Vignes est fermée à la circulation ;

L'itinéraire de déviation est le suivant:

- A104 Int vers A4,
- A4 vers Paris,
- demi-tour par RD10p à Croissy-Beaubourg,
- A4 vers Province,
- A104 Ext vers A1,
- Sortie ,n°11 vers X18 (Torcy – Collégien),
- Fin de déviation,**

-La bretelle de sortie (n°9) de A104 sens extérieur vers RD934 en direction de Chelles est fermée à la circulation ;

L'itinéraire de déviation est le suivant:

- A104 vers A1,
- Sortie RD 404 vers Meaux/Villevaudé/Annet,
- Sortie RD86 vers Villevaudé/Le Pin,

RD86 vers Le Pin,
RD34 vers Le Pin/Chelles (ventilation par signalisation directionnelle au-delà de A104),
Fin de déviation,

2.3 – Accès et sortie de chantier

Accès de chantier :

Les accès au chantier se feront en section courante de A104 ou par un point de fermeture.

Sorties :

Les sorties seront pratiquées en bout de bretelle ou de section fermée, dans le flot normal de la circulation.

Chaque véhicule entrant, progressant à l'intérieur ou sortant du chantier sera équipé de feux tournants homologués et allumés et de tout autre dispositif réglementaire dans le cadre de travaux sur chaussée en conditions nocturnes.

2.4 – Date et durée de réalisation des travaux

Les travaux sont prévus sur **4 nuits du 18 au 22 juin 2018.**

Ce délai peut être prolongé ou repoussé en fonction des conditions météorologiques (pluies, brouillard...) et des jours Hors Chantier.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Phase 1 : du lundi 18 au soir au mardi 19 matin,
- Phase 2 : du mardi 19 au soir au mercredi 20 au matin,
- Phase 3 : les nuits des mercredi 20 et jeudi 21 au soir,

2.5 – Horaires des travaux

Les fermetures de bretelles entrantes sont envisagée de 21h00 à 05h00,

La neutralisation de voies en section courante de l'autoroute et les fermetures de bretelles sortantes attenantes sont envisagées de 21h30 à 4h30,

3 – SIGNALISATION

La signalisation temporaire concernant les fermeture de bretelles et le jalonnement de la déviation sera mise en place et surveillée par le Centre d'Entretien et d'Intervention de Villeparisis, elle sera conforme aux règles en vigueur.

4 - INFORMATION DES SERVICES ET USAGERS

Coordination du trafic routier

Le présent dossier sera adressé au service PCTT de Champigny pour avis et information.

L'information lors de la réalisation des travaux sera communiquée en temps réel au PCTT (PC des Ratraits) pour information des usagers via les panneaux à message variable de l'autoroute et des différents médias à sa disposition (Service Sytadin).

Information des autres services

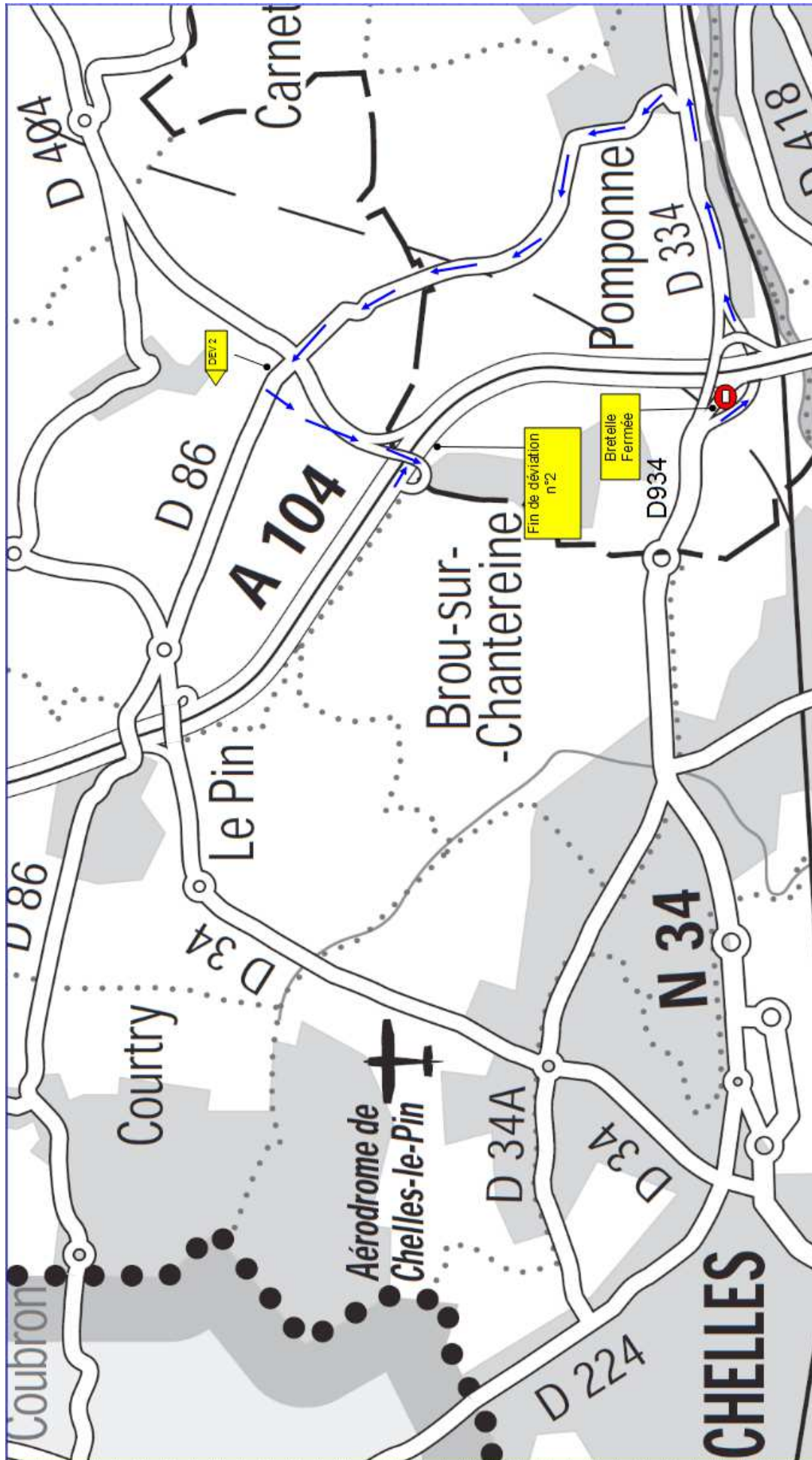
L'information de ces travaux et des mesures d'exploitation qui seront prises, sera diffusée auprès des services suivants :

- Services de Police :
- C.R.S. AU Est IDF (pour information et avis),
- Commissariat de Police de Chelles (pour information et avis sur les déviations),
- Commissariat de Police de Lagny (pour information et avis sur les déviations),
- Commissariat de Police de Noisiel (pour information et avis sur les déviations),
- Services gestionnaires des voies concernées par les fermetures et les déviations :
- CG77 ART Meaux Villenoy (pour information et avis),
- CD77 cellule transport et DDT77 cellule Transport Exceptionnel,
- Communes pour information et avis: Pomponne, Villevaudé, Saint-Thibault-des-Vignes, Bussy-Saint-Martin,
- Services de Secours et d'Incendie : SDISS77 (pour information),
- Transporteurs pour informations : TRA (transdev) et CIF (KEOLIS).

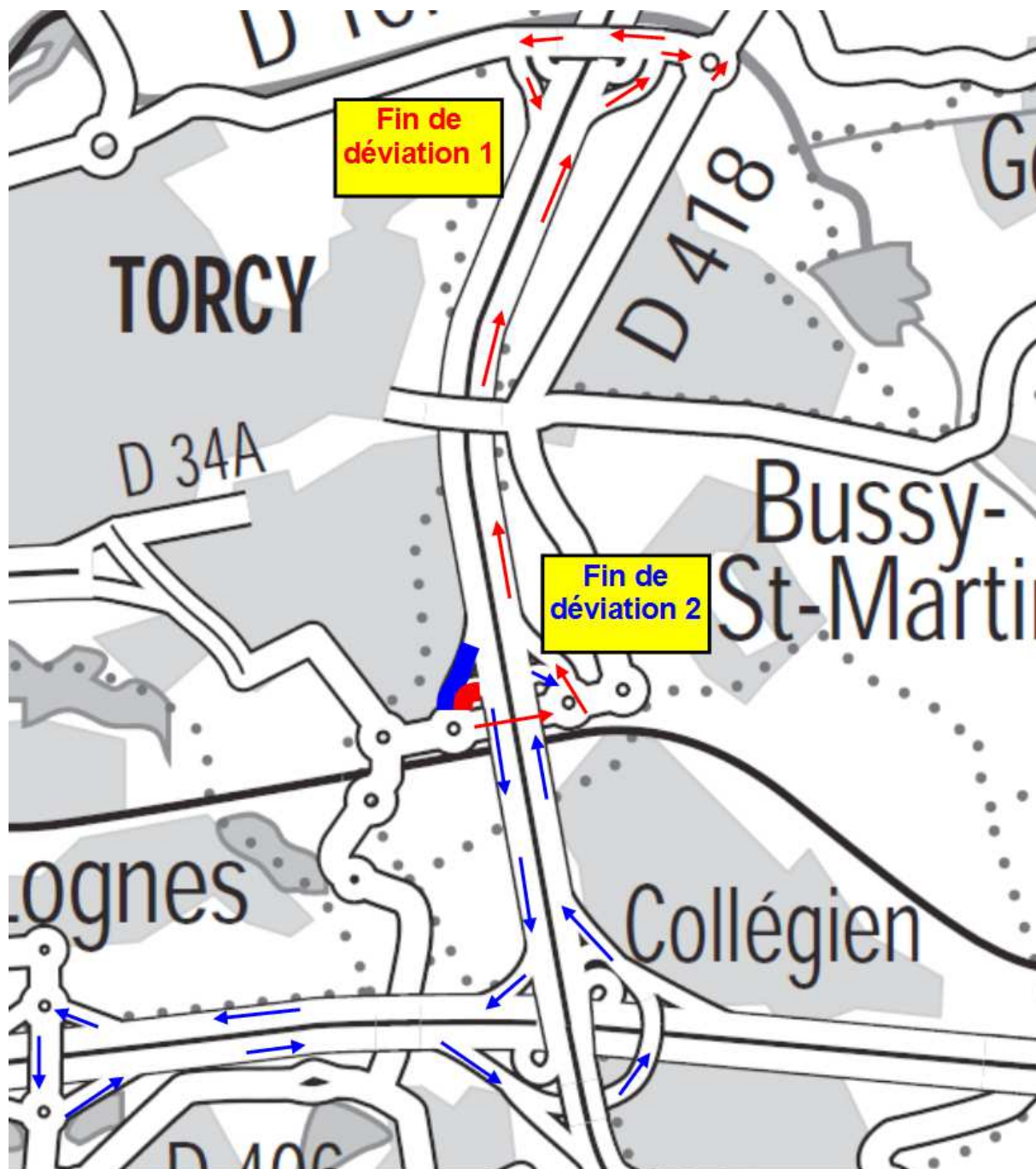
Plan de situation



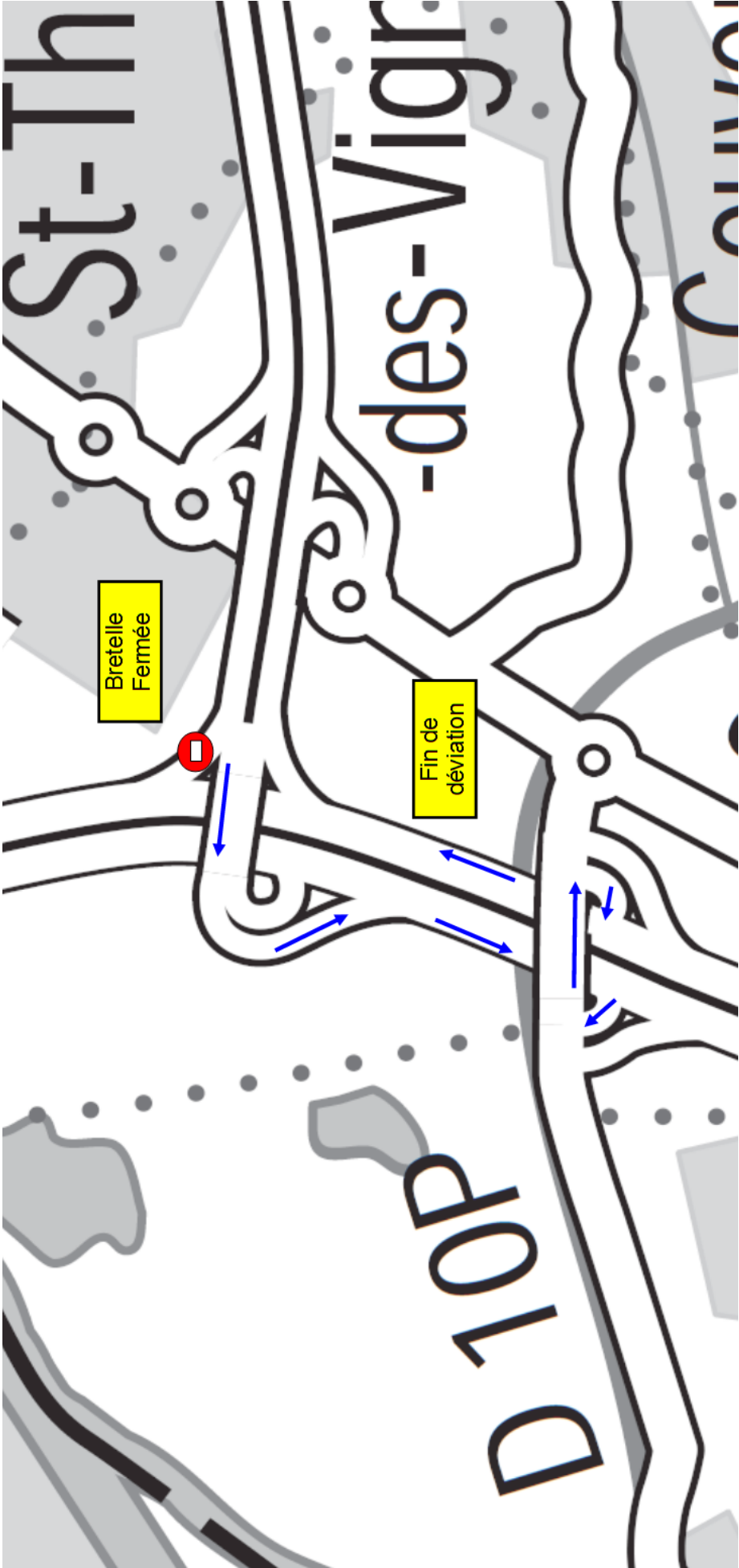
Plan de déviation pour fermeture accès à A104 vers A4 depuis D934 à Pomponne
Phase 1



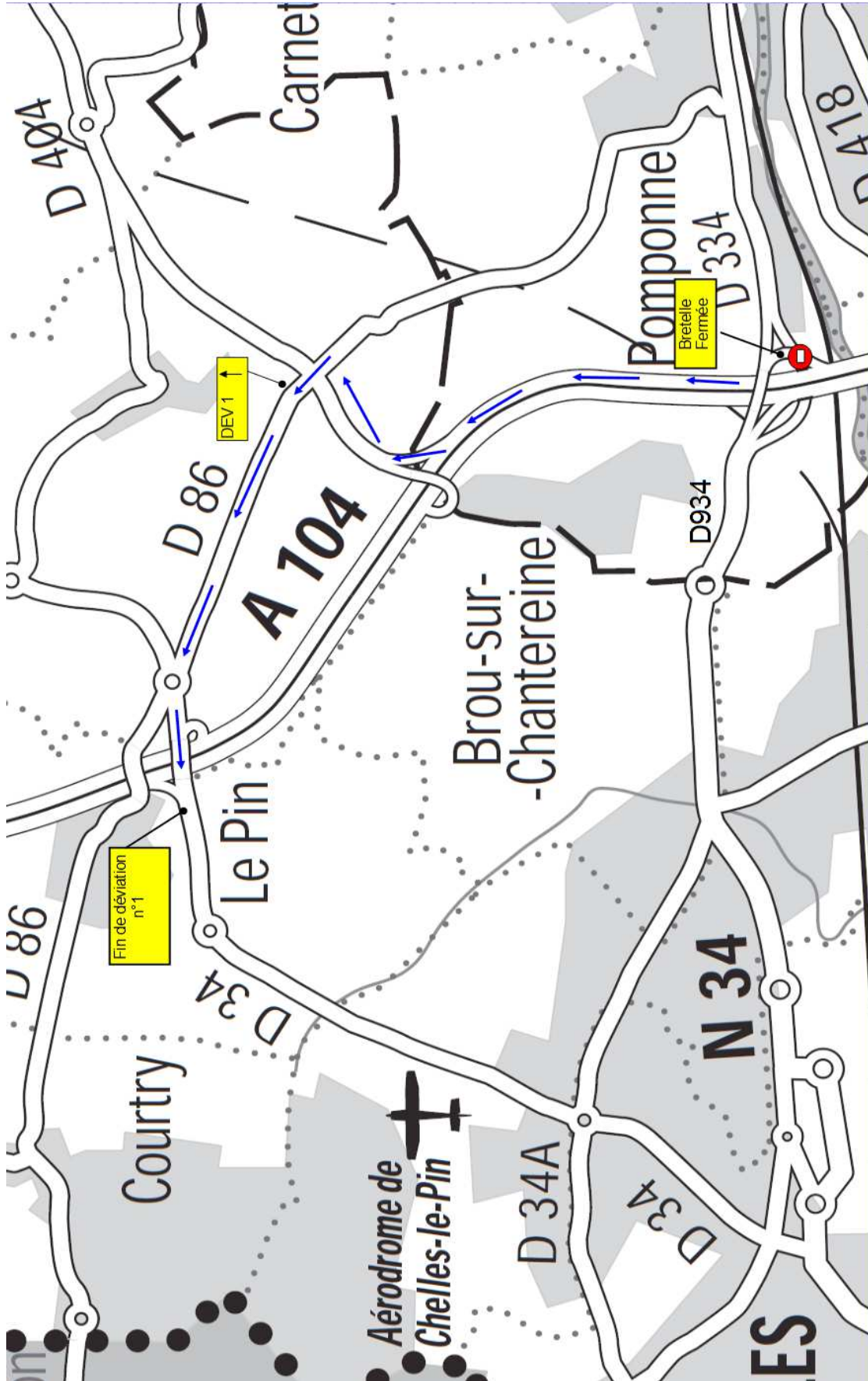
Plan de déviation pour fermeture des bretelles entrée/sortie A104/X18 à Bussy-Saint-Martin
A104 sens A1 vers A4 (sens Intérieur)
Phase 2



Plan de déviation pour fermeture accès à A104 vers A1 depuis D934 à Saint-Thibault-des-Vignes
Phase 3



Plan de déviation pour fermeture sortie n°9 (Chelles) vers D934 depuis A104 sens A4 vers A1
(sens Extérieur) à Pomponne
Phase 3



AVIS SUR LE DOSSIER D'EXPLOITATION
N° *Vil2018-S25-A104 Int-Ext -MRT1*

*(Document à utiliser pour retour par **courriel** à michel.renault@developpement-durable.gouv.fr)*

OBJET DES TRAVAUX :

Réparation de joints de chaussée sur ouvrages d'art

Fermeture nocturne de bretelles et neutralisation de plusieurs voies

Affaire suivie par **Mr. RENAULT** 01-64-67-59-40 (43-90)

Courriel : michel.renault@developpement-durable.gouv.fr

CEI Villeparisis

Télécopie : **01-60-21-00-94.**

Je vous prie de trouver, ci-joint, pour avis, le dossier d'exploitation concernant les travaux cités en objet.

Veillez me faire parvenir votre réponse par courriel et/ou fax. Merci par avance.

A Villeparisis, le lundi 28 mai 2018

AVIS DE :.....

Avis favorable

Avis défavorable

Observations:

.....
.....
.....

A le

(cachet et signature)